

contre la vaccination, le fait est évident et facile à expliquer. Il est indéniablement imputable aux nombreux accidents qui accompagnèrent les diverses tentatives de vaccination officielle. De plus, la profession médicale n'ayant pas sous la main un vaccin recommandable a presque abandonné la pratique de la vaccination. Le public a cru que ce préventif par excellence était tombé en désuétude, comme inutile. Après les accidents du printemps dernier, le préjugé grandit et la vaccination fut regardée comme dangereuse. On a donc tort d'accuser d'ignorance les citoyens de Montréal, ils sont ce que des circonstances malheureuses les ont faits. D'ailleurs rappellez-vous ce dicton; chat échaudé craint l'eau froide. Si, comme le Journal d'Hygiène le demandait, on eut créé un institut vaccinal, sous le contrôle immédiat de la profession médicale, le public guidé par ses directeurs en matière d'Hygiène et de la médecine aurait eu recours en toute confiance à la vaccination et on eut évité à Montréal la situation pénible dans laquelle il se trouve.

Depuis quelques années les pères de famille soucieux de la santé de leurs enfants disaient à leur médecin: docteur voulez-vous avoir la bonté de vacciner mes enfants? Oui, leur était-il répondu, quand j'aurai du bon vaccin ce qui trop souvent signifiait: *Quand les poules auront des dents.* En effet l'épidémie actuelle trouva nos enfants non vaccinés.

Les médecins de Montréal, à une exception près, ont déclaré solennellement que la vaccination est un des meilleurs sinon le meilleur préventif de la variole; qu'il n'est pas dangereux de vacciner en

temps d'épidémie, que la revaccination est sinon nécessaire, du moins recommandable, etc, etc.

Cette profession de foi a sans doute aboli bien des préjugés, fait disparaître l'indifférence des uns, enrayé la défiance des autres et relevé le moral du public trop disposé à s'accrocher aux regrettables préjugés.

BUREAU PROVINCIAL D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Il y a un an la Société d'Hygiène de la Province de Québec, demanda à la législature la création d'un Bureau Provincial d'Hygiène et de salubrité. Son but était de prévenir l'introduction des maladies épidémiques dans notre province— on visait surtout le choléra— et de combattre les causes des épidémies de variole, de diphtérie, de fièvres typhoides, etc, etc. qui ravagent les grands centres de population.

Malgré l'importance de l'objet en vu, le projet de bill n'eut pas grande faveur aujourd'hui grâce aux circonstances malheureuses qui nous entourent, le Lieutenant Gouverneur en conseil a décrété la Création d'un Bureau Provincial de Santé. Il se compose des Messieurs suivants en qui nous reposons la plus grande confiance: MM. Hingston M. D. président, Lachapelle M. D., Macdonnell M. D., Mount M. D., le maire Beaugrand, le président de la Commission d'Hygiène, Gray, tous de Montréal; MM. Lemieux, M. D. et Marsden, M. D., de la ville de Québec.

DR. BEAUSOLEIL